

Paris, le 6 novembre 2013

/ COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /

96^e Congrès des maires et des présidents de communautés 18 au 21 novembre 2013

Les maires au cœur de l'action : protéger, rassembler, construire

Le Congrès des maires et des présidents de communautés, qui se tiendra du 18 au 21 novembre prochain à Paris, sera le dernier avant les élections municipales de 2014. Le maire reste, dans un contexte de crise générale de confiance, l' élu préféré des Français. Proche des citoyens, élu avec l'un des plus forts taux de participation, il est au cœur de la vie locale, au cœur de l'action. Au quotidien, il protège les habitants en veillant au « bien vivre ensemble » et investit pour l'avenir commun.

Le Congrès débutera le 18 novembre à l'Hôtel de ville de Paris par la journée consacrée à l'Outre-mer. Elle traitera de questions financières, de développement économique, d'emploi et de transition énergétique.

Le 19 novembre, après la présentation d'une enquête exclusive de l'Institut Médiascopie sur la façon dont les citoyens perçoivent les maires et leur action, le débat introductif du Congrès abordera sans tabou la question du rôle et du nombre des communes en France. « 36 769 maires, est-ce une chance ou une faiblesse pour notre République ? » Que penser de cette spécificité française qui nous démarque des autres pays européens ? Plusieurs personnalités d'horizons divers donneront leur avis, parfois contrasté.

Autre sujet brûlant : en pleine réflexion sur la décentralisation, le congrès s'attachera à discuter de l'évolution du couple commune-communauté. Faut-il passer, comme certains le préconisent au titre de la « modernité », d'une intercommunalité fondée sur la coopération entre communes à une supracommunalité qui supplanterait à terme les communes ? Que penser de l'élection au suffrage universel direct des délégués communautaires ? La commune nouvelle n'est-elle pas aussi une solution opportune pour créer des communes fortes au sein d'intercommunalités de projets ?

Le Congrès s'interrogera aussi sur la place et le rôle de l'État dans les territoires et sur ses modes d'organisation. Il élargira sa réflexion sur l'organisation des services publics avec le développement des services numériques.

Le quatrième débat portera sur les questions financières : comment préserver l'investissement local, indispensable à la bonne santé économique du pays, alors que les dotations de l'Etat sont en baisse constante ?

Outre ces grands thèmes de discussion, le Congrès abordera de nombreux sujets qui préoccupent les élus : rythmes scolaires, ingénierie publique locale, insertion et emplois d'avenir, petite enfance, très haut débit, actualité technique financière, transition énergétique, logement, production locale et croissance durable. Ces thèmes feront l'objet de neuf ateliers. Parallèlement, six points info seront proposés pour permettre aux élus de s'informer sur les nouvelles règles

électorales, la future Agence de financement des collectivités, la réutilisation des friches industrielles, les relations entre communes et associations, les antennes-relais et les travaux sur réseaux.

Une manifestation exceptionnelle sera organisée le 21 novembre pour le lancement de la commémoration officielle, par les communes de France, du centenaire de la Première Guerre mondiale, avec la participation de l'orchestre de la Garde républicaine et du chœur de l'Armée française.

Les problématiques des débats en séance plénière :

● 36 769 maires : chance ou faiblesse pour la République ? (mardi 19 novembre)

A partir d'une étude de l'Institut Médiascopie sur « les mots des maires », plusieurs personnalités débattront du rôle du maire et de la place de la commune dans la France du XXI^e siècle. La France a-t-elle trop de communes ? Que représentent les maires pour les citoyens d'aujourd'hui ? Sont-ils un obstacle à une action publique efficace ? L'intercommunalité peut-elle être une réponse à tout ?

● Intercommunalité ou supra-communalité ? (mercredi 20 novembre)

Faut-il repenser le modèle intercommunal ? Continuer à élargir les périmètres des intercommunalités et renforcer leurs compétences ou inciter les communes à se regrouper pour créer des communes nouvelles plus fortes ?

Faut-il aller vers l'élection des délégués communautaires au suffrage universel direct ? Si oui, cela entraînerait-il la disparition des communes ?

● Demain, quel Etat dans les territoires ? (mercredi 20 novembre)

A l'heure de la réorganisation de l'administration territoriale de l'Etat, qu'attendent les maires et présidents d'intercommunalités de l'Etat dans notre pays décentralisé ?

Comment l'Etat peut-il s'organiser concrètement dans les territoires pour répondre à ces attentes ? Quelle est l'incidence du développement des TIC sur la production du service public ?

● PLF 2014 : comment préserver l'investissement local ? (jeudi 21 novembre)

Quelles sont les marges de manœuvre des collectivités face à la baisse des dotations de l'Etat ? Comment maintenir l'investissement public local, nécessaire à la croissance économique nationale ?

Enfin les résultats de trois études inédites seront présentés au cours de ce congrès :

- « Les mots des maires », une enquête réalisée pour l'AMF par l'Institut Médiascopie ;
- une enquête réalisée par l'AMF auprès des communes ayant mis en œuvre la réforme des rythmes scolaires en 2013 ;
- Territoires et finances, une étude réalisée par l'AMF et La Banque Postale sur les tendances 2013 et perspectives 2014 des finances des communes et des intercommunalités 2013-2014.

Contacts Presse :

Marie-Hélène GALIN
Tél. 01 44 18 13 59
marie-helene.galin@amf.asso.fr
Twitter : @l_amf

Thomas OBERLE
Tél. 01 44 18 51 91
thomas.oberle@amf.asso.fr